

2017

BUDGET



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTION..... 1

BUDGET 2017

SOMMAIRE BUDGET 2017 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT 3

RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 4

GRILLE TARIFAIRE..... 9

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 11

ANNEXES

CHARGES PAR OBJET..... 21

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES..... 23

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES..... 25

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET
DES AFFECTATIONS 27



BUDGET

2017





BUDGET



2017

MOT DE LA DIRECTION

L'année 2016 fut une année marquante à bien des égards. Les quelque 900 employés ont travaillé avec ardeur et conviction afin de mener à terme des projets majeurs pour l'organisation. De nouvelles **Mesures préférentielles pour autobus (MPB) ont été implantées**, les travaux d'agrandissement du garage permettant d'accueillir 60 autobus supplémentaires ont été complétés et de **nouveaux circuits d'autobus** ont été créés, le tout afin d'offrir un service accru et performant à notre clientèle. La STL a également remporté un *Prix Canada pour l'excellence* soulignant ainsi les bonnes pratiques d'affaires de l'entreprise — une récompense accueillie avec fierté par la direction et les employés.

Dans une perspective de continuité, le cadre financier présenté dans ce budget nous permet de mettre en place des moyens pour atteindre **nos objectifs stratégiques** : soit d'augmenter notre achalandage de façon supérieure à l'augmentation de la population lavalloise et réduire de 10 % nos émissions de gaz à effet de serre (GES) par kilomètre parcouru, d'ici 2018.

Pour l'année 2017, une augmentation de 2,5 % de l'achalandage est prévue. Pour atteindre cet objectif, la STL entend capitaliser sur la mise en place des Mesures préférentielles pour bus (MPB) et également relancer l'Engagement qualité STL. La STL propose un programme afin de fidéliser sa clientèle actuelle et de séduire de nouveaux adeptes. Une promesse de service novatrice dans le domaine du transport! Lorsque les engagements de la STL ne seront pas respectés, les usagers pourraient recevoir des compensations. Qui plus est, dans le but d'encourager les déplacements en transport en commun dans le centre-ville de Laval, la STL offrira la gratuité sur le circuit 360, et ce, dès le 7 janvier 2017.

Afin de poursuivre notre objectif de diminution d'émission de GES, nous expérimenterons différentes technologies de propulsion électrique. Ces tests permettront de comprendre quelle technologie serait potentiellement la mieux adaptée à la réalité lavalloise. La Société de transport de Laval vise à agrandir son parc d'autobus et de le rendre entièrement électrique dans les années à venir. Pour d'entamer ces évaluations, la STL puisera à même la somme de 46,8M\$ qu'elle recevra du Fonds fédéral en infrastructures de transport en collectif (FITC) et du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

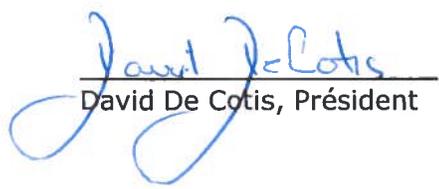
En plus d'accélérer les recherches sur l'électrification du réseau, cette contribution permettra de débiter les études d'une quatrième phase d'agrandissement du garage, de poursuivre celles visant l'implantation d'une deuxième phase de MPB et de financer une large part de notre Programme triennal d'immobilisation.



Parallèlement, la création de l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) entraînera des changements significatifs dans nos relations avec nos partenaires, puisque des contrats de performance entre l’Autorité et les sociétés de transport seront élaborés. La STL réitère qu’elle souscrit aux changements apportés par la mise en place de la loi sur la gouvernance du transport métropolitain, et compte poursuivre ses efforts afin de demeurer une société centrée sur l’excellence et axée sur l’innovation, la connectivité ainsi que la mobilité durable.

Mentionnons en terminant que la Ville de Laval demeure un acteur incontournable dans le développement du réseau de transport lavallois. En plus de soutenir la STL sur le plan financier, la Ville de Laval participe à la mise en place de projets d’envergure sur son territoire. Pour 2017, la contribution financière de la Ville augmente de 7,3 % pour s’établir à 70,2 M\$.

Une année riche en projets et en innovation est à venir! Travaillons tous ensemble vers le chemin de la mobilité durable!



David De Cotis, Président



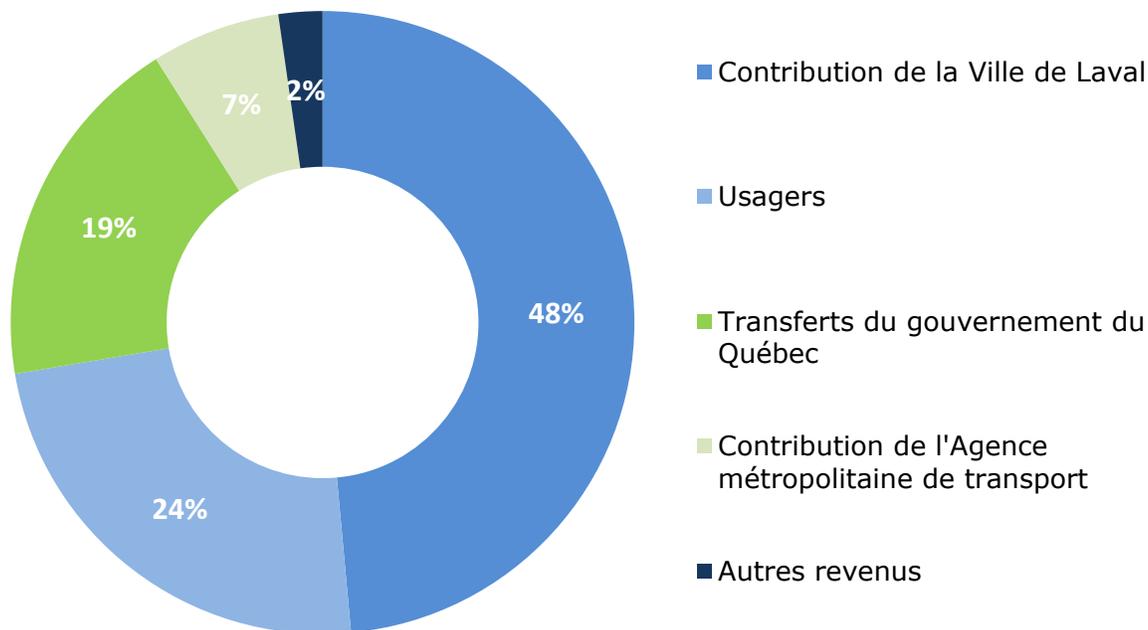
Guy Picard, Directeur général

SOMMAIRE BUDGET 2017 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

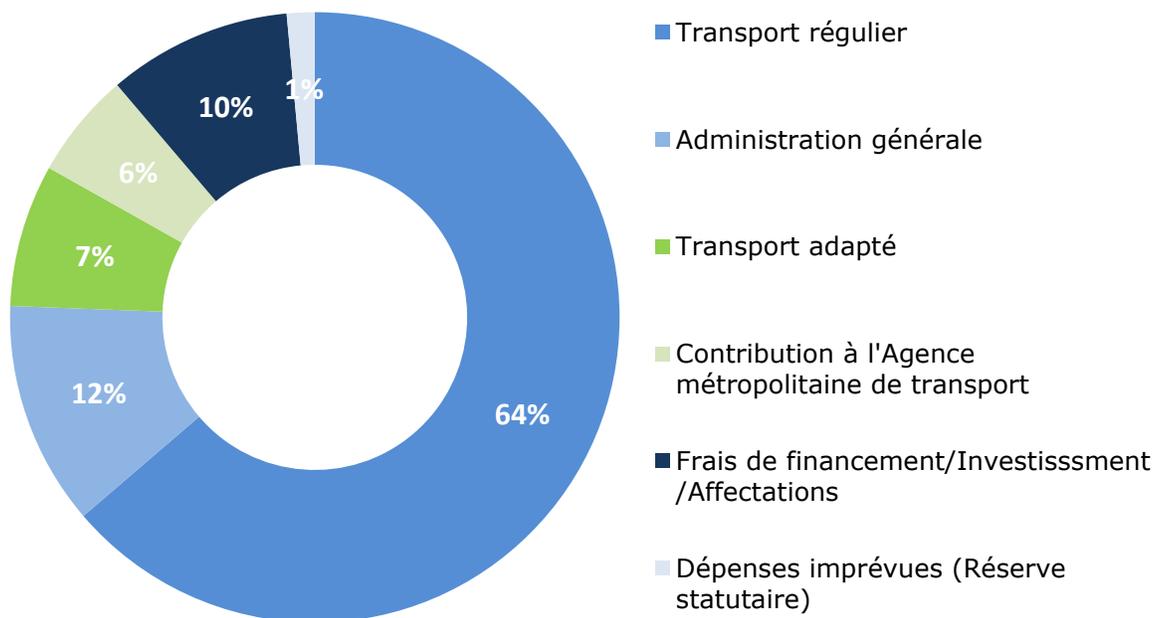
<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2017	Budget 2016	Écart F(D)	Écart F(D) %
REVENUS				
Contribution de la Ville de Laval	70 186	65 441	4 745	7,3
Usagers	34 389	34 071	318	0,9
Transferts du gouvernement du Québec	27 010	24 441	2 569	10,5
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	9 679	9 562	117	1,2
Autres revenus	3 335	3 111	224	7,2
	144 599	136 626	7 973	5,8
CHARGES				
Transport régulier	92 137	89 828	(2 309)	(2,6)
Administration générale	17 172	15 951	(1 221)	(7,7)
Transport adapté	10 916	10 262	(654)	(6,4)
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	8 139	8 184	45	0,6
Frais de financement	3 110	3 190	80	2,5
Dépenses imprévues	2 137	2 019	(118)	(5,8)
Amortissement	20 467	18 432	(2 035)	(11)
	154 078	147 866	(6 212)	(4,2)
Conciliation à des fins fiscales :				
Amortissement	(20 467)	(18 432)	2 035	11
Financement	12 032	8 865	(3 167)	(35,7)
Affectations	(1 044)	(1 673)	(629)	(37,6)
	(9 479)	(11 240)	(1 761)	(15,7)
	144 599	136 626	(7 973)	(5,8)



RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉPARTITION DES REVENUS 2017



RÉPARTITION DES CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS 2017



FAITS SAILLANTS – REVENUS 2017

Contribution de la Ville de Laval

La contribution de la Ville de Laval augmente de 4,7 M\$ pour atteindre 70,2 M\$, soit une hausse de 7,3 % par rapport au budget 2016. Cette contribution représente toujours la part la plus importante des revenus de la STL, soit 48 % des revenus totaux.

Usagers

En 2017, la Société prévoit une hausse de 2,5 % de ses déplacements sur le réseau de transport régulier et de 6 % sur le réseau de transport adapté. La STL offrira aux usagers de son circuit 360 des services gratuits et maintiendra ses mesures tarifaires introduites en 2014, soit la gratuité pour les aînés lavallois et la réduction de 40 % pour le tarif combiné des mois de juillet et d'août, pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans.

La contribution des usagers devrait s'élever à 34 M\$. La part des usagers comptera pour 24 % des revenus totaux.

Transferts du gouvernement du Québec

Les transferts du gouvernement du Québec à la STL afficheront une hausse de 2,6 M\$, lesquels s'établiront à 27 M\$ en 2017. Ces paiements de transferts sont constitués de différents éléments :

- **Transport régulier** — Programmes liés à l'amélioration des services

En vertu du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun du gouvernement du Québec (Fonds vert), la STL s'attend à recevoir 10,5 M\$. Ce paiement de transfert couvre 50 % des coûts directs d'exploitation associés à l'augmentation de service admissible.

De plus, un paiement de 1,9 M\$ (1,7 M\$ en 2016) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est prévu à titre de remboursement à 100 % des coûts concernant les mesures instaurées par la Société pour atténuer les impacts sur la circulation des grands chantiers régionaux.

- **Transport adapté** — Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées

Pour l'année 2017, le paiement de transfert est estimé à 4 M\$. En l'absence d'une nouvelle Politique québécoise de mobilité durable, la STL a reconduit en 2017 le montant reçu pour 2014.

- **Financement/Investissement** — Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes, Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) et Fonds pour les infrastructures du transport en commun (FITC)

Les paiements de transferts liés aux subventions d'investissement du service de la dette devraient représenter 10,6 M\$ en 2017 (8,2 M\$ en 2016).



Contribution de l'Agence métropolitaine de transport

La contribution de l'AMT augmente de 117 000 \$, par rapport au budget 2016. Cette variation provient essentiellement de l'augmentation de l'aide à l'intégration tarifaire. Celle-ci permet à la STL de recouvrer une partie du rabais tarifaire accordé aux acheteurs de titres mensuels métropolitains.

Autres revenus

Ces revenus, provenant entre autres de contrats de service, d'intérêts et de publicité, représentent environ 2 % des revenus de la Société et connaîtront une augmentation de 224 000 \$ en 2017, par rapport au budget 2016.



FAITS SAILLANTS – CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2017

Transport régulier

Afin de faire face à l'augmentation des déplacements sur le réseau, la STL augmentera de 1,4 % les kilomètres parcourus, pour un coût total de 17,6 millions.

Les dépenses liées à l'ajout de services pour le transport régulier s'élèvent à 1,2 M\$ et comprennent, principalement, les coûts de rémunération des chauffeurs et du personnel d'entretien ainsi que les coûts de pièces et de carburant des véhicules.

La variation des autres contrats de travail pour le transport régulier provient de l'indexation salariale, des augmentations de contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que des coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés.

La variation des autres charges est, en partie, attribuable à l'indice des prix à la consommation.

Administration générale

L'augmentation de l'administration générale résulte essentiellement de l'augmentation de la rémunération. Cette hausse est attribuable à l'indexation des salaires, aux augmentations de contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux et aux coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés.

Au cours des dernières années, la STL a procédé à l'acquisition de divers logiciels pour répondre à ses besoins d'exploitation et de gestion. L'augmentation des autres charges provient donc, en partie, de l'entretien nécessaire à ces nouveaux logiciels.

Transport adapté

La hausse prévue du nombre de déplacements est de 6 % (selon le budget 2016), pour un total de 510 500 déplacements.

Les dépenses liées à l'ajout de services pour le transport adapté s'élèvent à 0,6 M\$ et comprennent, principalement, les coûts versés aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté.

FINANCEMENT AUX INVESTISSEMENTS ET AUX AFFECTATIONS

Le coût en capital du remboursement de la dette à long terme, contractée pour des activités d'investissements, prévu pour 2017 est de 12 M\$ (8,9 M\$ en 2016). La hausse de 3,1 M\$ s'explique par le financement des projets majeurs réalisés en 2016 par la STL.

Il est à noter que la Société ne prévoit aucune affectation de son excédent accumulé pour équilibrer l'exercice 2017.



BUDGET

2017



GRILLE TARIFAIRE

Tarification en vigueur
1^{er} janvier 2017

Droit de passage unitaire

- Tarif ordinaire : 3,25 \$ au comptant ou sur carte à puce
- Tarif smog * : 1,00 \$ au comptant

Abonnement « STL » mensuel

- Tarif ordinaire : 93,00 \$
- Tarif étudiant ** : 74,50 \$
- Tarif réduit *** : 56,00 \$

Abonnement « STL » juillet-août (titre XTRA)

- Tarif réduit *** : 64,00 \$

Droits de passage en bloc

- Tarif ordinaire : 22,50 \$ bloc de 8 droits de passage (2,81 \$/droit)
- Tarif réduit *** : 15,75 \$ bloc de 8 droits de passage (1,97 \$/droit)

Carte OPUS

- Émise sans photo : 6,00 \$
- Émise avec photo : 15,00 \$

Horizon 65+

- Offert exclusivement et gratuitement aux Lavallois âgés de 65 ans et plus.

Circuit 360

- Service offert gratuitement aux usagers ****

* Tarif Smog

Du 1^{er} juin de l'année en cours jusqu'au premier lundi du mois de septembre de la même année.

** Tarif étudiant

Étudiants de plus de 17 ans et de moins de 26 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours.

*** Tarif réduit

Étudiants de moins de 18 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours et personnes âgées de 65 ans et plus ne résidant pas sur le territoire lavallois.

**** Circuit 360

À partir du 7 janvier 2017.



BUDGET

2017



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 présente les prévisions d'investissement. La STL prévoit plus de 165 M\$ d'investissements pour les trois prochaines années, afin de soutenir son Plan d'affaires 2016-2018 ainsi que son Plan stratégique 2013-2022.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les cinq catégories suivantes :

- Véhicules;
- Infrastructures;
- Bâtiments;
- Machinerie, outillage et équipements;
- Systèmes technologiques et ameublement.

<i>(en milliers de \$)</i>	Années ant.	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Années ult.	Total
Véhicules	59 074	19 829	26 819	43 637	90 285	67 538	216 897
Infrastructures	17 822	14 792	10 734	25 053	50 579	72 636	141 037
Bâtiments	20 070	5 949	2 700	8 100	16 749	62 400	99 219
Machinerie, outillage et équipements	3 563	1 994	1 193	657	3 844	2 414	9 821
Systèmes technologiques et ameublement	3 085	2 065	771	1 155	3 991	-	7 076
Total	103 614	44 629	42 217	78 602	165 448	204 988	474 050



LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019 EN BREF

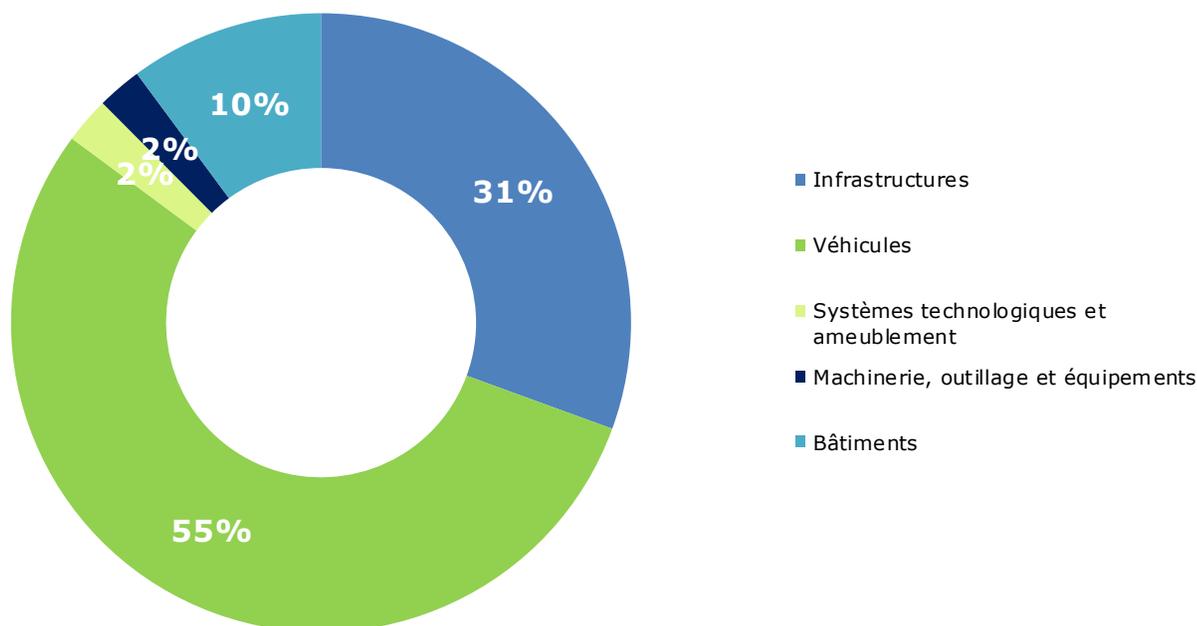
De 2017 à 2019, la STL prévoit investir 90,3 M\$ pour l'acquisition de véhicules, ce qui représente plus de 55 % de ses investissements totaux. Cette somme servira principalement à l'ajout et au remplacement d'autobus afin de mettre en place l'offre de service.

Afin de poursuivre l'implantation de Mesures préférentielles (MPB) pour bus amorcée en 2013, 50,6 M\$, soit 31 % des investissements, sont prévus au Programme triennal d'immobilisations de la STL pour les infrastructures ainsi que pour le remplacement et l'acquisition d'abribus. Ces mesures, telles que la priorité aux feux de circulation, les feux chandelles et les voies réservées, permettent de diminuer les temps de parcours.

Le budget pour les projets appartenant à la catégorie *Bâtiments* s'élève à 16,7 M\$, soit 10 % des investissements totaux. La majeure partie de cette somme servira aux projets d'agrandissement du garage et de maintien du patrimoine existant. L'autre partie sera utilisée pour la construction de points de service pour la clientèle.

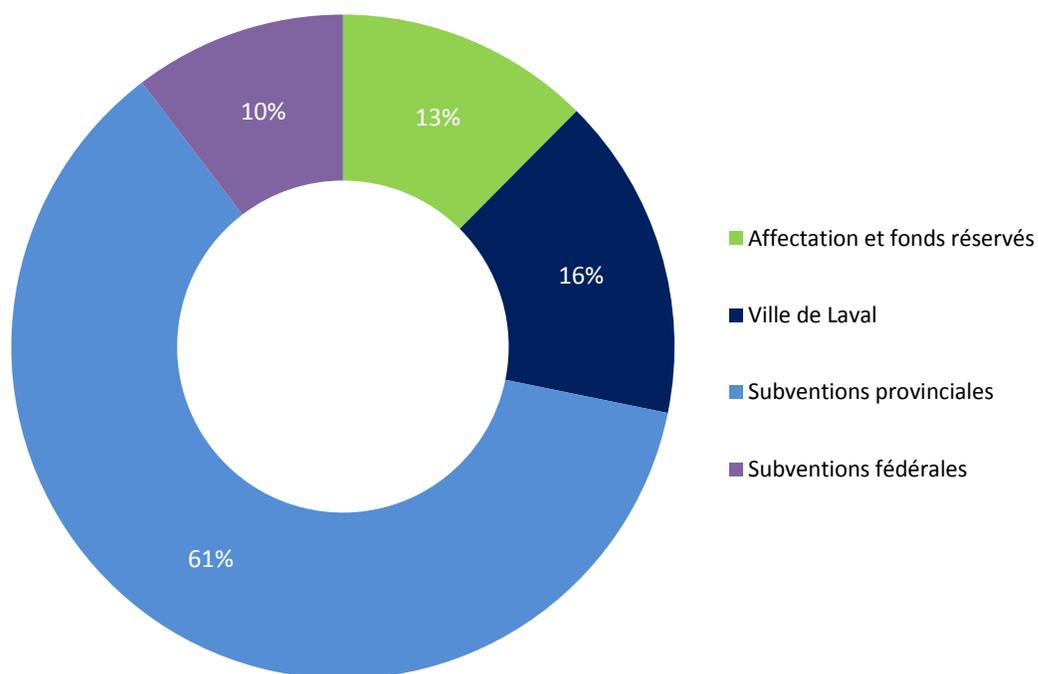
Par ailleurs, 3,8 M\$ sont requis dans la catégorie *Machinerie, outillage et équipements* pour l'acquisition d'équipements embarqués dans les autobus ainsi que d'outils et d'équipements.

Enfin, environ 4 M\$ seront investis dans la catégorie *Systèmes technologiques et ameublement*. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.



Répartition du financement 2017-2018-2019

Dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes, du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) et du Fonds pour les infrastructures du transport en commun (FITC), la majorité des projets est admissible à une subvention. Le taux de subvention varie selon le type d'actif et la source de financement, entre 50 % et 100 %. Pour les trois prochaines années, les gouvernements du Québec et du Canada porteront leur part de financement à 71 %. Celle de la Ville de Laval sera de 16 %, et les 13 % restants proviendront des affectations et des fonds réservés.



VÉHICULES

Cette catégorie inclut principalement les projets d'acquisition des autobus utilisés pour le transport des usagers. Elle comprend également des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

(en milliers de \$)	2017	2018	2019	Total
Autobus	19 433	25 189	39 337	83 959
Autobus électriques	350	1 550	4 100	6 000
Véhicule de service	46	80	200	326
Total	19 829	26 819	43 637	90 285

Autobus

La STL doit investir, au cours des trois prochaines années, 83,9 M\$ pour l'acquisition de 73 autobus hybrides. Ces acquisitions serviront au remplacement d'autobus désuets et pour répondre à l'augmentation de l'offre de service, comme prévu au Plan de développement.

De plus, un projet consiste à faire l'acquisition de 10 autobus électriques en 2019 et en 2020, et de toute la technologie nécessaire à leur fonctionnement (bornes et autres) et à leur entretien. Pour les trois prochaines années, un investissement de 6 M\$ est prévu.

Ces dépenses d'investissement seront subventionnées à 90 %, à 85 % ou à 57 %.

Véhicule de service

Ces investissements de 326 000 \$ sont requis pour l'acquisition d'un nouveau véhicule de service et pour le remplacement de 7 véhicules de service actuel. Ces remplacements visent les véhicules ayant atteint leur durée de vie utile en 2018 et 2019. Cet investissement est subventionné à 90 % ou à 50 %.

INFRASTRUCTURES

Cette catégorie regroupe la réalisation de Mesures préférentielles pour bus (MPB), les acquisitions d'abribus ainsi que l'aménagements des arrêts.

(en milliers de \$)	2017	2018	2019	Total
Voies réservées	13 373	10 284	24 634	48 291
Abribus – Développement et remplacement	919	450	419	1 788
Arrêts d'autobus	500	-	-	500
Total	14 792	10 734	25 053	50 579

Voies réservées

En lien avec son Plan stratégique 2013-2022, la STL prévoit ajouter près de 55 kilomètres de voies réservées à son réseau. Ces mesures, ainsi que les études préalables sont de 48,3 M\$ pour la période de 2017 à 2019, et elles permettront un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Ces projets seraient admissibles à une subvention de 75 % ou de 100 %.

Abribus – Développement et remplacement

La STL a mis en place un programme de remplacement des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus. On estime l'investissement à 981 000 \$ pour les trois prochaines années. Ce programme est admissible à une subvention de 75 % ou de 90%.

Un autre programme d'acquisition d'abribus permet d'ajouter des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. Pour les trois prochaines années, un investissement de 307 000 \$ est prévu et est admissible à une subvention de 75 % ou de 90 %.

Enfin, dans le cadre d'un programme de sécurisation des abribus, ces derniers nécessitent l'apport d'électricité pour l'éclairage intérieur et l'intégration éventuelle de la communication dynamique et de la télésurveillance. Un montant de 500 000 \$ est prévu à cet effet. Ce projet serait admissible à une subvention de 90 % en 2017.

Arrêts d'autobus

Un projet d'amélioration de l'accessibilité des arrêts d'autobus permettrait de pallier aux déficiences d'accessibilité et de rendre les arrêts accessibles aux personnes en fauteuil roulant. L'investissement de 500 000 \$ en 2017 serait admissible à une subvention de 90 %.



BÂTIMENT

Cette catégorie comprend des investissements de construction ou d'amélioration affectant le garage et les bureaux administratifs.

(en milliers de \$)	2017	2018	2019	Total
Projets d'agrandissement et de construction de garage	5 949	2 200	5 500	13 649
Terminus	-	500	2 600	3 100
Total	5 949	2 700	8 100	16 749

Projets d'agrandissement et de construction de garage

En plus des travaux d'agrandissement du garage et afin de pouvoir répondre aux exigences du Plan de développement et de faire face à la croissance naturelle de l'achalandage et de l'offre de service, un nouveau garage devra être construit sur un site adjacent au site actuel. Selon les prévisions, la construction du nouveau garage débutera en 2020.

L'ensemble des projets est estimé à plus de 13,6 M\$ pour la période 2017-2019. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention couvrant 75 % ou 90% des dépenses admissibles.

Terminus

Afin d'améliorer les conditions d'attente de la clientèle qui a à effectuer une correspondance sur le réseau, des points de service seront graduellement déployés, totalisant 3,1 M\$.



MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures, mais aussi des équipements embarqués à bord des autobus.

<i>(en milliers de \$)</i>	2017	2018	2019	Total
Équipements embarqués dans les autobus	569	1 138	602	2 309
Équipements et outillage	1 285	55	55	1 395
Machinerie	140	-	-	140
Total	1 994	1 193	657	3 844

Équipements embarqués dans les autobus

Le Plan de développement, pour les trois prochaines années, requiert l'achat de nouveaux autobus ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements embarqués (boîtes de perception, compteurs de passagers, équipements pour le temps réel, afficheurs, équipements de préemption des feux de circulation, systèmes Écoconduite et caméras de surveillance).

Au chapitre de la promotion du transport actif, un projet d'acquisition et d'installation de supports à vélos a débuté en 2012, et se poursuivra par l'installation des supports à vélos sur les nouveaux autobus jusqu'en 2018.

Finalement, afin de réduire sa consommation de carburant, la STL complètera, en 2017, la mise en place d'un programme de formation des chauffeurs en conduite écologique et un d'un outil pour mesurer leurs habitudes de conduite.

Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 2,3 M\$, et est qualifié pour une subvention couvrant 90 % ou 75 % des dépenses admissibles.



Équipements et outillage

La STL compte procéder à l'acquisition d'une borne de recharge électrique afin d'assurer la mise en service de deux autobus hybrides, électriques, qui auront préalablement été testés dans le cadre d'un projet pilote avec des partenaires. Il s'agit d'une borne à recharge rapide de grande capacité, fixe et installée sur un site stratégique du réseau de la STL pour permettre la recharge du système électrique de batterie embarqué.

La STL doit également remplacer certains équipements qui ne sont plus adaptés à la tâche ou qui ont atteint leur durée de vie utile, notamment pour l'entretien des autobus hybrides. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service.

Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront près de 1,4 M\$; certains d'entre eux étant admissibles à une subvention de 90 % ou de 75 %.

Machinerie

En lien avec son programme de remplacement, la STL doit remplacer certains équipements majeurs pour l'entretien des autobus qui ont atteint leur durée de vie utile.

De plus, dans le cadre du changement de vocation de certaines aires de travail et de la démarche d'amélioration continue des activités d'entretien, l'acquisition et le remplacement de machinerie sont requis.

Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront 140 000 \$; plusieurs d'entre eux étant admissibles à une subvention de 90 % ou de 75 %.



SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette catégorie regroupe principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes technologiques et les équipements informatiques, incluant les logiciels.

<i>(en milliers de \$)</i>	2017	2018	2019	Total
Logiciels d'exploitation	1 284	641	980	2 905
Optimisation et rehaussement technologique	321	90	135	546
Autres systèmes et logiciels	420	-	-	420
Ameublement et équipements	40	40	40	120
Total	2 065	771	1 155	3 991

Logiciels d'exploitation

Au cours des trois prochaines années, la STL investira 2,9 M\$ pour divers logiciels d'exploitation. Au cours de 2017, la STL débutera, entre autres, l'implantation d'un système central d'information et de relation avec sa clientèle, et d'un système de choix d'assignations. Ces projets seraient qualifiés pour une subvention couvrant 90 % des dépenses admissibles.

Optimisation et rehaussement technologique

Des investissements de 546 000 \$, pour les trois prochaines années seront requis dans le but de maintenir au même niveau et de soutenir différents logiciels bureautiques, ainsi que l'infrastructure technologique de la STL, afin que celle-ci puisse répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

Autres systèmes et logiciels

En 2017, la STL procédera à l'acquisition de logiciels de gestion, notamment pour les plans de continuité des affaires-mesures d'urgence, le choix des uniformes et la détermination des temps de parcours pour 420 000 \$. Ces projets sont admissibles à une subvention de 90 % par le FITC.

Ameublement et équipements

La STL investira 120 000 \$ dans le remplacement de divers équipements et d'une partie de l'ameublement.



BUDGET

2017



CHARGES PAR OBJET

	Budget	Budget	Écart	Écart
<i>(en milliers de \$)</i>	2017	2016	F(D)	F(D) %
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	87 214	84 013	(3 201)	(3,8)
Carburant	8 733	8 588	(145)	(1,7)
Contrats de transport adapté	10 091	9 490	(601)	(6,3)
Contribution à l'AMT	8 139	8 184	45	0,5
Honoraires et contrats	3 914	4 044	130	3,2
Autres charges de fonctionnement	5 819	5 712	(107)	(1,9)
Entretien et réparation des véhicules	4 454	4 194	(260)	(6,2)
Frais de financement	3 110	3 190	80	2,5
Dépenses imprévues	2 137	2 019	(118)	(5,8)
Amortissement	20 467	18 432	(2 035)	(11,0)
	154 078	147 866	(6 212)	(4,2)

BUDGET

2017



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2017	Budget 2016	Écart F(D)
Revenus			
Contribution de la Ville de Laval	70 186	65 441	4 745
Usagers	34 389	34 071	318
Transferts du gouvernement du Québec	27 010	24 441	2 569
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	9 679	9 562	117
Autres revenus	3 335	3 111	224
	144 599	136 626	7 973
Charges			
Transport régulier	92 137	89 828	(2 309)
Administration générale	17 172	15 951	(1 221)
Transport adapté	10 916	10 262	(654)
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	8 139	8 184	45
Frais de financement	3 110	3 190	80
Dépenses imprévues	2 137	2 019	(118)
Amortissement	20 467	18 432	2 035
	154 078	147 866	(6 212)
Résultat avant conciliation à des fins fiscales	(9 479)	(11 240)	1 761
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	20 467	18 432	2 035
Financement	(12 032)	(8 865)	(3 167)
Affectations			
Activités d'investissement	(147)	-	(147)
Surplus accumulé	-	1 000	(1 000)
Excédent accumulé			
Réserves financières et fonds réservés	(25)	(282)	257
Dépenses constatées à pourvoir	1 216	955	261
	1 044	1 673	(629)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

BUDGET

2017



ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

	Budget 2017	Budget 2016*	Écart F(D)
<i>(en milliers de \$)</i>			
Revenus d'investissement			
Transferts du gouvernement du Canada	16 500	-	16 500
Transferts du gouvernement du Québec	1 391	12 740	(11 349)
	17 891	12 740	5 151
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Acquisition			
Infrastructures	(14 792)	(24 343)	9 551
Bâtiments	(5 949)	(12 011)	6 062
Véhicules	(19 829)	(22 674)	2 845
Machinerie, outillage et équipements	(1 994)	(1 641)	(353)
Systèmes technologiques et ameublement	(2 065)	(1 983)	(82)
	(44 629)	(62 652)	18 023
Financement			
Financement à long terme des investissements	18 866	40 435	(21 569)
Affectations			
Activités de fonctionnement	147	-	147
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté	7 725	9 118	(1 393)
Réserves financières et fonds réservés		359	(359)
	.7 872	9 477	(1 605)
	(17 891)	(12 740)	(5 151)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

* Certains chiffres du budget 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle du budget 2017.

BUDGET

2017



DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

REVENUS

Contribution de la Ville de Laval

Contribution de la Ville de Laval pour le transport en commun sur son territoire.

Usagers

Revenus provenant de la clientèle qui utilise les services de transport régulier ainsi que les services de transport adapté.

Les revenus provenant de la vente de titres mensuels métropolitains sont répartis entre les sociétés de transport, en fonction du nombre de titres utilisés et des kilomètres parcourus par les passagers sur chaque réseau. Le kilométrage est déterminé à partir des données de sondages effectués dans les réseaux de transport régionaux sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Transferts du gouvernement du Québec

Transport régulier

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de fonctionnement, conformément aux programmes décrétés.

Transport adapté

Transfert accordé à la STL par le gouvernement du Québec pour le service de transport adapté, en vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées.

Financement / Investissement

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de financement et d'investissement, conformément aux programmes décrétés.

Contribution de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) verse des aides financières afin de compenser les services offerts par la STL sur le réseau de transport métropolitain.

La majoration de la taxe sur les carburants applicable sur le territoire de l'AMT est redistribuée parmi les différentes autorités organisatrices de transport.

Autres revenus

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d'intérêts et de publicité.



CHARGES PAR ACTIVITÉ

Transport régulier

Ensemble des activités requises afin que le réseau des autobus de la STL offre le service de transport collectif à l'ensemble de la communauté lavalloise. Un service de transport collectif par taxi permet de compléter l'offre de service.

En plus de la charge de carburant, les activités des directions suivantes sont regroupées dans cette catégorie :

- Transport et qualité du service;
- Entretien et ingénierie;
- Planification et développement.

Administration générale

Ensemble des activités requises pour l'application de la loi, la gestion financière et administrative, les technologies de l'information, la gestion des ressources humaines ainsi que le marketing et les communications. La fonction Administration générale, au sein de la STL, comprend les directions suivantes :

- Conseil et Direction générale;
- Affaires juridiques et approvisionnement;
- Administration et planification d'entreprise;
- Ressources humaines;
- Communications et marketing.

Transport adapté

Ensemble des activités requises afin d'offrir un service de transport collectif adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le service est offert par des opérateurs privés de taxis et de minibus.

Contribution à l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

Contribution de la STL au financement des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue, et des équipements métropolitains.

Frais de financement

Frais d'intérêt sur les emprunts à court terme et frais bancaires.

Coûts de financement des emprunts à long terme de la STL reliés aux activités d'investissement.

Charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.



Dépenses imprévues (Réserve statutaire)

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.

Amortissement

À l'exception des terrains, dont la durée de vie est habituellement illimitée, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire permet de déduire entièrement la charge d'amortissement, lors de la conciliation à des fins fiscales.

FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités d'investissement. Ce montant inclut la part du capital qui est subventionnée par le gouvernement du Québec ainsi que la part non subventionnée.

AFFECTATIONS

Affectations – Activités d'investissement

La STL attribue des revenus généraux aux activités d'investissement.

Affectations – Excédent accumulé

Excédent de fonctionnement affecté

La STL affecte à ses opérations courantes le surplus accumulé, s'il y a lieu.

Réserves financières et fonds réservés

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu provenant des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- **Fonds de roulement**

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisation. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.



- **Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés**

La STL affecte le solde disponible des règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

Dépenses constatées à pourvoir

Dépenses affectées au montant à pourvoir dans le futur, ce qui contribue alors à augmenter celui-ci. Ces dépenses seront imputées dans un exercice ultérieur aux fins de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.



CHARGES PAR OBJET

Salaires et avantages sociaux

Rémunération du personnel, incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés et futurs.

Avantages sociaux conventionnés

Contribution de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la STL, notamment, les différents régimes d'assurance.

Avantages sociaux futurs

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi offerts aux employés de la STL.

Carburant

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

Contrats de transport adapté

Montant versé aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.

Entretien et réparation des véhicules

Coûts reliés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, comme les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

Honoraires et contrats

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, comme les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, ceux de surveillance et le contrat de taxis pour le transport régulier.

Autres charges de fonctionnement

Ensemble des autres charges reliées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparation des bâtiments et équipements, des services publics, de matériel et fournitures, de location d'équipements ainsi que de cotisations et de frais de représentation.





Sens commun